

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

Mairie de Vouillé
3 Place François Albert
86190 VOUILLÉ

Monsieur

Le Maire,

MAIRIE DE
11 AVR.
COURRIER A

Je soussigné(e) (1) :

☒ M. ☐ Mme

Nom :

SAINT-LY S

Prénoms :

René

Profession ou qualité :

Informaticien

Adresse :

8 rue de la croix
86190 VOUILLÉ

Association :

Amicale réunionnaise

N° agrément DDJS pour les associations sportives :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

☒ catégorie 3 ☐ catégorie 4 (3)

Lieu :

Salle polyvalente

Du :

18/04

à 20 heure(s) ..

Au : 19/04

et Du :

à .. heure(s) ..

Au :

A l'occasion de (4) :

diner d'anniversaire

Fait à : VOUILLÉ

Le : 04/04

Signature,

ARRETE DU MAIRE N° 2026/18

Le Maire de

Vouillé

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code de la santé publique,

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête :

est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie

du : 18/04/2026 à 20 heure(s) ..

au : 19/04/2026

du : à .. heure(s) ..

au :

à (5) : Salle polyvalente, 9 rue de Braunschweig

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 11/04/2026

Le Maire,



(1) Patronymie, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit

Exemplaire destiné



au demandeur



à la gendarmerie



à la préfecture



à la